

Lévis Saint Nom, le 26 mars 2006

**DEBAT PUBLIC – PROLONGEMENT DE L’AUTOROUTE A12**

**CONTRIBUTION N° 4**

**DEMANDE D’ECLAIRCISSEMENTS SUR LES PREVISIONS DE TRAFIC**

Les partisans du prolongement de l’autoroute A12 s’appuient sur deux catégories d’arguments très différentes et complémentaires:

- 1) L’autoroute a pour but de faire face à l’augmentation du trafic de transit prévue à l’horizon 2020 par le modèle de la Direction régionale de l’Equipement. Il est à noter qu’une partie de cette augmentation résulte d’un redéploiement du trafic qui serait sinon absorbé par l’autoroute A10.
- 2) L’autoroute a pour but de réduire le trafic sur la RN10, afin d’améliorer les conditions de vie des populations riveraines et des usagers.

Selon l’Etat, c’est la combinaison des deux qui justifie ce prolongement autoroutier. Mais les deux catégories d’arguments n’ont pas le même caractère : si des travaux d’aménagement de la RN10 s’imposent immédiatement aux yeux de tous, les prévisions de trafic dépendent des hypothèses de travail retenues par les services de l’Etat qui utilisent un modèle éprouvé par le temps mais par essence conservateur puisqu’il s’appuie sur le passé. Or le monde change.

Ce qui conduit à trois questions précises :

- 1) S’il est très difficile de prévoir ce que sera précisément la situation énergétique dans 20 ans, quelles hypothèses de travail ont été retenues pour établir les prévisions, notamment pour le transport routier ?
- 2) Le Conseil régional a présenté les grands principes du nouveau schéma directeur de la Région Ile de France le 10 mars dernier. Il s’agit d’organiser la Région autour d’un nouveau principe de « compacité », à rebours des tendances à l’étalement urbain observées en grande couronne en particulier pendant les années 1990. Le freinage de l’urbanisation en grande couronne et l’augmentation massive de l’offre de logements en zone centrale vont peser négativement sur la croissance du trafic, notamment les migrations alternantes. Quelles sont les conséquences de ce changement majeur sur les prévisions de trafic qui sont antérieures à ce nouveau schéma ?
- 3) Le Conseil Général des Yvelines prévoit de réaliser une voie nouvelle pour relier directement Rambouillet à la vallée de la Seine, via la vallée de la Mauldre. Quel sera l’impact de cette voie nouvelle sur la RN10 ? Dans quelle mesure va-t-elle délester la RN10 en absorbant du trafic de transit ?